

DÉVELOPPEMENT LOCAL DES ACTEURS LOCAUX DE LA PÊCHE, DE L'AQUACULTURE ET DU LITTORAL (DLAL) - FEAMP MESURE 62

Quel est l'objectif :

Accompagner et financer des projets en faveur de pêcheurs, des aquaculteurs et des acteurs du littoral, pour développer et diversifier les activités économiques, et améliorer la qualité de vie le long du littoral.

Qui sont les bénéficiaires :

Les acteurs de la pêche, de l'aquaculture et du littoral.

Caractéristiques de l'aide :

Les conditions d'accès et les montants sont fixés à partir de la stratégie élaborée par le Groupement des Acteurs Locaux de Fécamp Caux Littoral et s'appuient sur la fiche de projet téléchargeable sur le site.

Contacts

Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral

Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral

Service Développement Economique-cellule d'animation DLAL-FEAMP

825 Route de Valmont

76 400 FECAMP

Service Développement Economique-cellule d'animation DLAL-FEAMP

02.35.10.48.48

Marc.savary@agglo-fecampcauxlittoral.fr

- [Développement Local des Acteurs Locaux de la pêche, de l'aquaculture et du littoral \(DLAL\) - FEAMP mesure 62](#)



Cofinancé par l'Union européenne avec le fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)